

Conseiller de Clientèle Banque Assurance- CCBA sous l'autorité de IFD- Niveau III (Bac+2)



Objectifs

Le Conseiller de Clientèle Banque Assurances accueille, fidélise et développe une clientèle de particuliers ou de professionnels qui constitue un portefeuille-client qu'il doit faire évoluer. Il est sous la responsabilité de son Directeur d'agence et peut avoir sous sa responsabilité un ou des conseillers de clientèle de l'agence.

Les compétences visées

- ✓ Analyser les risques
- ✓ Gérer une clientèle
- ✓ Maîtriser des produits financiers.
- ✓ Mettre en œuvre d'actions commerciales ciblés
- ✓ Analyser les besoins client
- ✓ Proposer des solutions adaptées
- ✓ Etablir des objectifs de vente
- ✓ Créer des fichiers prospects
- ✓ Assurer le suivi et la fidélisation des clients
- ✓ Répondre à des objectifs chiffrés

Le programme : 8 blocs

- Mathématiques financières
- Techniques de vente
- Marketing Banque Assurances
- Gestion de la Relation Client
- Produits Bancaires et de Placements
- Bourse, marchés financiers
- Investissements immobiliers
- Fiscalité
- Assurance Vie et Assurance Décès
- Succession
- Retraite des salariés et TNS
- Prévoyance et Assurance de Personnes
- Communication et développement personnel

Conditions d'admission

La formation est ouverte aux candidats ayant suivi une formation de niveau III (ou de niveau IV avec une expérience réussie dans la vente et/ou de bonnes prédispositions).

Prérequis :

- ✓ Faire preuve d'un excellent relationnel
- ✓ Avoir le goût affirmé pour la vente

Conseiller de Clientèle Banque Assurance - CCBA sous l'autorité de IFD- Niveau III (Bac+2)



Organisation de la formation

Le cycle est suivi **en formation initiale ou en alternance**. La formation compte environ **450 heures d'enseignement**, complétées par une phase d'apprentissage professionnel et de mise en pratique des acquis sur le terrain (Alternance ou stage de minimum 6 mois).

Attribution du Titre

L'attribution du titre est décidée par le jury du certificateur sur proposition du centre de préparation.

Le cursus est sanctionné par la Certification Professionnelle «Conseiller de Clientèle Banque Assurance- » de Niveau III enregistrée au RNCP publié au J.O le 9 décembre 2012, sous l'autorité et délivré par IFD.

Nombre et répartition des centres de préparation

Nouveau Titre en gestion depuis décembre 2017.

Les épreuves

Assiduité & ponctualité

Savoirs et savoir-faire
acquis en centre de
formation

Compétences mises en
œuvre en entreprise

Capacités de synthèse et
d'analyse

Débouchés professionnels

- ✓ Conseiller de clientèle Banque, Finance ou Assurances
- ✓ Assistant clientèle
- ✓ Attaché de clientèle
- ✓ Chargé de gestion de clientèle bancaire
- ✓ Collaborateur commercial de courtier d'assurances
- ✓ Collaborateur d'agent général d'assurances
- ✓ Courtier en crédits
- ✓ Gestionnaire en assurances

(2 / 2)